

Ordre au premier centurion, Quillus Cornelius, de le conduire à la place d'exécution.

Defuse à qui que ce soit, riche ou pauvre, de s'opposer à la mort de Jésus.

Les témoins qui ont signé la condamnation de Jésus sont :

1o. Daniel Robani, pharisien ;

2o. Jacques l'aroballe ;

3o. Raphaël, Robani ;

4o. Capet, citoyen.

Jésus sortira de la ville de Jérusalem par la porte de Struenus.

. La colonie française de Montréal s'est beaucoup émue, avec raison, de voir le drapeau français en berne au dessus de la porte du magasin de montres de l'agent consulaire de France, à l'occasion de la mort du grand déménageur de pendules, Guillaume de Prusse, quoique cette petite démonstration fasse en vérité plus de tort à celui qui en a pris l'initiative, qu'aux français qui ont élu domicile en Canada.

Je vois d'après les journaux que nombre d'allemands, eux-mêmes, devenus citoyens américains n'ont pas cru devoir déplorer la perte de l'homme qui a fait autant de mal à son pays qu'à la France.

A une réunion qui a eu lieu dernièrement en effet à San Francisco, un membre d'une société allemande proposa de mettre le pavillon en berne à l'occasion de la mort du chef de la maison de Hohenzollern, mais la discussion qui a eu lieu prouve que tous les allemands ne sont pas infatués outre mesure du régime despotique de leur pays, et la proposition a reçu le coup de grâce quand un des membres a prononcé les paroles suivantes :

« Si vous mettez votre drapeau à mi-mât, vous exprimez votre sympathie pour les institutions tyranniques de l'Allemagne. Si vous prenez une pareille résolution, vous protestez contre les institutions de la libre Amérique. »

Et le drapeau est resté dans sa boîte.

. La cause la plus célèbre qui ait passionné notre pays depuis un demi siècle s'est enfin terminée.

Fahey, le détective, accusé de vol avec effraction, a été reconnu coupable par les jurés et, il faut l'avouer, tout le monde s'attendait à ce verdict, qui est justifié par des preuves irréfutables.

Il est vrai que la défense s'est réservée quelques points de droit et que, si l'un d'eux est gagné, le coupable pourra peut-être éviter le pénitencier, mais la sentence n'en est pas moins prononcée par des hommes qui s'inquiètent fort peu des petites questions de chicane, et la justice est satisfaite.

Je n'insiste pas sur cette affaire ; le malheureux a été flétri comme il devait l'être, mais je songe à sa famille, à son beau-père, un vieux soldat, l'honneur personifié, à sa pauvre femme, à ses petits enfants et..... je ne me sens pas la force d'aller plus loin.

Cependant, si grande que soit sa faute, il reste au coupable... le repentir et... Dieu !

. Lundi dernier, l'Eglise de Notre-Dame, était toute tendue de noir, et dix mille personnes se pressaient dans l'immense nef de notre basilique.

On assistait aux funérailles de l'hon. sénateur J. B. Rolland, un des plus chauds amis du MONDE ILLUSTRÉ.

Cet excellent vieillard, toujours jeune sous des cheveux blancs, venait nous voir presque chaque jour et nous donnait des conseils que nous avons souvent écoutés, il nous aimait, comme tous les honnêtes gens ; et c'est lui qui, le premier, a donné son chèque pour encourager les concours littéraires du journal.

C'était un homme d'affaires et un honnête homme, deux qualités qui se rencontrent rarement dans notre siècle.

Leon Leduc

Heureuses les nations qui ressentent leurs malheurs plus vivement encore qu'elles ne jouissent de leurs triomphes !—FERDINAND DUC D'OLÉANS.



SONNET

A. M. ERNEST MYRAND

Je sais une âme fière, un cœur noble et vaillant
Qui vient au champ de l'art, de glaner la victoire,
Son livre est là, sincère, ému, ferme et saillant—
Source patriotique où l'on veut toujours lire.

O mon pays aimé, Canada, sol géant
Dont le nom brille, fier, aux pages de l'histoire,
Trevaillance de bonheur, sois fier de ton enfant
Dont l'avenir saura bien garder la mémoire.

Feuilletant du passé tous les livres poudreux—
Perdus je ne sais où, qu'un achète ou qu'on donne,
Il en tire un chef-d'œuvre au style harmonieux.

On l'acclame partout, on l'admire, on le lit—
On s'abreuve à ces flots dont l'âme se remplit....

Ami, cet œuvre là vient tresser ta couronne.

Ch. A. Gauthier

Isle Verte, mars 1888.

LA RÉSURRECTION

(Voir gravure)

La résurrection du Christ est un thème qui a fréquemment inspiré les peintres. Rubens l'a traité avec un éclat particulier dans l'admirable composition que nous reproduisons aujourd'hui.

A ce propos, il est intéressant de faire remarquer que les artistes modernes se sont permis de nombreuses licences dans les peintures qu'ils ont faites sur ce sujet. Nous lisons, en effet, les réflexions suivantes dans un recueil publié à Rome : « Le corps de Jésus ressuscité doit être représenté d'une admirable beauté, tout splendide et rayonnant. Il faut ne pas oublier les plaies faites par les clous et par la lance : elles augmentent la beauté du corps glorifié. Qui n'a vu des peintures de la résurrection dans lesquelles Jésus s'élève dans les airs, tandis que les soldats courent aux armes ? On a même représenté un chien aboyant avec force ! Une autre erreur est de peindre un sépulcre comme les nôtres, dont la pierre est renversée et dont Jésus sort en mettant un pied hors du sépulcre. L'Evangile et les saints pères nous apprennent que Jésus-Christ ressuscitant d'entre les morts, doué de l'agilité des corps glorieux, n'eut pas besoin de renverser la pierre du sépulcre : il sortit sans renverser cette pierre et sans le moindre bruit. Personne ne le vit et ne l'entendit sortir. La pierre ne fut ôtée que par l'ange, qui excita un tremblement de terre et renversa la porte du monument. On trouve quelquefois les soldats dormant autour du sépulcre : cela n'est pas vraisemblable, car la sévérité de la discipline romaine ne permet guère de le supposer. »

CHRONIQUE DES VOYAGES ET DE LA GÉOGRAPHIE

Voici quelle serait, d'après les évaluations récentes du général russe, A. de Tillo, l'étendue du cours des principaux fleuves du monde, dépassant 4,000 kilomètres :

Missouri-Mississippi.....	6,750 km.
Nil.....	6,470 —
Ta-Kiang.....	5,033 —
Amazone.....	4,929 —
Yennisseï et Selenga.....	4,750 —
Amour.....	4,700 —
Congo.....	4,640 —
Mackenzie.....	4,615 —

.

MŒURS ANNAMITES.—A propos des mœurs et coutumes de l'Annam, M. H. d'Estrey raconte que lorsqu'une jeune fille est arrivée à l'âge de quinze ans, le

père et la mère ornent les deux autels élevés aux ancêtres de leurs familles, convoquent les proches parents et choisissent, pour présider la cérémonie, une dame âgée, réputée pour ses lumières et ses vertus.

Quand la cérémonie est prête, le père et la mère se placent devant les autels et disent à voix basse : « Nous avons pour devoir d'informer nos ancêtres que notre fille est, selon les rites nubile dès ce jour, et que l'âge de quinze ans auquel elle est parvenue lui donne le droit de porter l'épingle. » Puis ils se prosternent quatre fois et les autres parents les imitent.

La dame qui précède prend alors une épingle déposée sur l'autel et la place sur le chignon de la jeune fille qu'elle ramène ensuite dans l'intérieur de la maison. A partir de ce moment, la jeune fille est à marier.

La cérémonie relative à l'imposition du bonnet viril sur la tête du jeune homme parvenu à l'âge de vingt ans, s'accomplit dans les mêmes conditions ; mais dans ce cas la cérémonie est présidée par le père ou le vieillard.

.

HONNEURS AUX EXPLORATEURS GÉOGRAPHES.—On a inaugurée, à Rouen (France), une plaque commémorative placée dans la chapelle Saint Etienne, en mémoire du fameux navigateur rouennais, Cavalier de La Salle, l'explorateur du Mississippi et de la Louisiane. Cette plaque, la partie supérieure de laquelle se trouve le profil de Cavalier de La Salle, porte au dessous l'inscription suivante :

A la mémoire de
ROBERT CAVALIER DE LA SALLE,
Baptisé à Rouen le 22 novembre 1643,
En la paroisse de St-Helbland,
Aujourd'hui réunie à l'église cathédrale de Notre-Dame.
Anobli le 13 mai 1675, par Louis XIV
En récompense des services rendus à son pays.
Mort le 9 mars 1687,
Après avoir découvert et exploré
Les bassins de l'Ohio et du Mississippi
Et pendant vingt années du Canada au golfe du Mexique
Fait connaître aux sauvages de l'Amérique
La religion chrétienne et le nom français.
Ce monument,
Consacré à honorer son patriotisme et sa piété,
A été érigé par les soins
De Monseigneur Thomas, archevêque de Rouen,
Primate de Normandie,
L'an mil huit cent quatre-vingt-sept.

.

COMMENT ON TUE A HANOI.—Le chef pirate Nam Xuan, que la population avait vu ramener à Hanoi enfermé dans une cage, a eu la tête tranchée à la porte de Song-Uay, lieu ordinaire des exécutions. On a exécuté également Kho-Kai, pirate condamné jadis à douze années de bagne et qui avait réussi à s'échapper. Repris les armes à la main, il a été condamné, conformément à la loi annamite, à être étranglé.

A l'heure fixée, le cortège est signalé : voici d'abord le quan-giam-sat, ou exécuter des hautes-œuvres, à cheval, tout de rouge habillé et entouré de porteurs de drapeaux et d'oriflammes ; puis, au milieu d'une foule de linh armés de coupe-coupe, de lances et de fusils, le condamné. Il est traîné en pousse-pousse ; le pauvre diable, qui ne paie pas de mine avec ses haillons sordides, est accroupi, la cangue au cou, au fond du véhicule ; sur le devant trône majestueusement, flamberge au vent, un linh du tong-doc.

On fiche des piquets en terre et l'on fait asseoir le condamné le dos contre un piquet, les jambes allongées et légèrement écartées ; puis on l'attache par les bras et les épaules et l'on enfonce à côté de chacune de ses chevilles un nouveau piquet auquel on les amarre solidement ; on passe ensuite autour de son cou la corde à laquelle il a été fait un simple nœud et l'on attèle à chaque extrémité un coolie ramassé sur place. Les deux coolies saisissent en tremblant la corde, appuient un pied sur la hanche du supplicié et attendent le signal.

Le signal est donné, les deux bourreaux tirent violemment ; mais la strangulation ne se produit pas ; le supplicié est terriblement secoué, sa tête ballotée de côté et d'autre, ses yeux roulent dans leur orbite et sa bouche reste fermée. Alors les deux coolies tirent de plus belle, la figure est congestionnée mais conserve encore une effrayante vitalité, la poitrine bat avec force. On ne sait vraiment pas quand aurait fini cette lugubre tragédie, si M. le vice-président de Hanoi n'avait donné ordre de mettre fin à cet effrayant spectacle en coupant le cou du condamné. Enfin, un des aides saisit le coupe-coupe d'un linh, un autre ramène les cheveux en avant de manière à bien découvrir la nuque ; le supplicié, de sa main attachée, esquisse une prière. Un des aides prend les cheveux à poignée pour bien tendre le cou, le coupe-coupe se lève, le quan-giam-sat fait un signe, il retombe, la tête roule à terre, le corps se redresse subitement, puis il s'affaisse de côté. Pendant environ dix secondes, on pouvait compter les pulsations au battant des artères ; quant à la tête, au bout d'une minute on voyait encore remuer les yeux, la bouche s'entr'ouvrait comme pour essayer de respirer.